

Ceux et celles qui font tourner le Québec depuis nos régions

Par Daniel Turcotte, président de la Table régionale des élus municipaux de Chaudière-Appalaches et Louis Ouellet, président de l'Union des préfets du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Le gouvernement fédéral s'apprête à réduire de 25 % le nombre de travailleurs étrangers temporaires (TET) au pays au cours des deux prochaines années. Une décision qui, bien qu'elle s'inscrive dans une logique de contrôle migratoire, risque de provoquer un choc économique dans les régions manufacturières du Québec — là où la pénurie de main-d'œuvre ne date pas d'hier et ne se résorbera pas demain.

Dans ces régions — Chaudière-Appalaches, Saguenay–Lac-Saint-Jean, pour ne nommer que celles-ci — le plein emploi est atteint depuis des années. Les TET n'y remplacent pas des travailleurs québécois : ils permettent de maintenir les opérations, de livrer les commandes et de protéger des emplois locaux.

Dans le secteur manufacturier, plus de 11 000 postes demeurent vacants et près d'un quart des travailleurs ont plus de 55 ans. La relève peine à suivre le rythme des départs à la retraite. Ce moteur économique, qui génère 12 % du PIB du Québec, 500 000 emplois et 86 % de nos exportations, demeure essentiel à la vitalité des régions.

Du côté de Québec, les consultations publiques sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029 sont terminées, et le gouvernement s'apprête à publier ses orientations. Les jeux sont faits. Dans ce contexte, il faut cesser d'attendre et agir à l'intérieur des décisions qui s'en viennent.

Pour une politique d'intérêt public et de prévisibilité économique

Les demandes des régions demeurent les mêmes et s'appliquent aussi aux grands centres : stabilité, cohérence et reconnaissance de leur réalité économique. Mais dans le contexte actuel, où les paramètres fédéraux et provinciaux sont déjà fixés, nous proposons, à titre transitoire, d'accorder pour tous les travailleurs étrangers temporaires sur le territoire des permis de travail d'une durée de trois ans.

Une telle mesure allégerait le fardeau administratif, réduirait les coûts liés aux renouvellements et donnerait aux entreprises la prévisibilité nécessaire pour planifier leurs investissements et leur main-d'œuvre. Elle permettrait aussi d'harmoniser les systèmes fédéral et provincial, et de donner aux employeurs un cadre clair dans un contexte politique incertain.

C'est une politique d'intérêt public, une approche pragmatique qui soutient la productivité, la stabilité et la francisation. Les travailleurs déjà ici, qu'ils soient arrivés depuis un, deux ou trois ans, devraient être inclus dans cette mesure afin d'être mis sur un pied d'égalité.

Le 28 octobre dernier, 300 acteurs des régions manufacturières se sont rassemblés devant l'Assemblée nationale, non pas contre le gouvernement, mais avec la volonté d'être entendus.

Élus municipaux, entrepreneurs et travailleurs ont parlé d'une seule voix : la rareté de main-d'œuvre n'est plus un enjeu cyclique, mais structurel.

Les régions ont tendu la main, et aujourd'hui, elles proposent une voie constructive, adaptée à la réalité politique du moment.

Miser sur la stabilité, pas sur les chiffres

Quant à la résidence permanente, elle demeure un indicateur politique — un chiffre qui évolue selon les orientations du moment. Dans la planification pluriannuelle, on parle de 25 000, 35 000 ou 45 000 admissions. Ces scénarios, proposés par le MIFI, reflètent des choix politiques du moment, pas une réalité économique. D'ailleurs, un scénario évoquant l'admission de 80 000 personnes par année — permettant de maintenir le poids démographique du Québec dans le Canada — avait été analysé, mais n'a pas été retenu dans les consultations publiques.

Ce ne sont pas les chiffres qui maintiennent nos usines ouvertes, mais bien la capacité du Québec à offrir des permis de travail stables, équitables et efficaces.

Il faut aussi enlever cette crainte selon laquelle, une fois la résidence permanente obtenue, ces travailleurs quitteraient les régions. C'est tout le contraire. Ceux et celles qui y sont installés ont choisi d'y vivre, d'y apprendre le français et d'y contribuer pleinement. Ils ne cherchent pas à partir, mais à s'enraciner. Leur offrir de la stabilité, c'est leur donner les moyens de rester là où ils ont choisi de vivre.

Transformer la contrainte en stratégie

Le Québec a la capacité d'agir. Il peut moduler ses pratiques d'immigration temporaire selon les réalités locales et les besoins des secteurs stratégiques. Adapter la durée des permis selon le taux de chômage et la dépendance à la main-d'œuvre étrangère, c'est une question de cohérence et de bon sens économique.

Aujourd'hui, l'enjeu n'est pas de fermer la porte, mais de la garder ouverte intelligemment. Allonger les permis de travail, c'est offrir de la prévisibilité à nos entreprises en favorisant la stabilité dans nos régions et la cohérence de nos politiques publiques.

Miser sur la prévisibilité, c'est miser sur la continuité économique, la stabilité de sa main-d'œuvre, pas sur les cycles électoraux. Le Québec doit planifier son immigration pour produire ici, pas ailleurs.